

N° MOT/2021/102

Département de l'Yonne

**Communauté de Communes
du Jovinien**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	16 novembre 2021	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	16 novembre 2021	Effectif légal : 50 En exercice : 49 Présents : 39 Votants : 49

Séance du lundi 22 novembre 2021

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le lundi 22 novembre deux mille vingt et un à dix-neuf heures trente, dans les salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, M. Yannick VILLAIN (arrivé à 19h45), Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Cyril HAGHEBAERT, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Enguerrand DANIEL-TRÉLIN, Mme Laurence MARCHAND (arrivée à 19h40), M. Richard ZEIGER, Mme Bernadette MONNIER, M. Bernard MORAINÉ, Mme Michèle BARRY, M. Jean-Yves MESNY, Mme Elisabeth LEFEVRE, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, M. Christophe DELAUNAY, M. Nicolas DEILLER, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Valérie SUBRENAT, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT

ETAIENT ABSENTS :

Mme Florence SYLVESTRE, procuration à M. Philippe PETIT
Mme Catherine DECUYPER, procuration à M. Nicolas SORET
Mme Evelynne TRESCARTES, procuration à M. Jean-Pierre BARRET
Mme Christine LEMOINE, procuration à M. Cyril HAGHEBAERT
M. Dominique AUBERGER, procuration à M. Patrice CHASSERY
Mme Linda GUEDJALI, procuration à Mme Frédérique COLAS
M. Mohammed BELKAID, procuration à M. Bernard MORAINÉ
Mme Sophie CALLÉ, procuration à M. Christophe DELAUNAY
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, procuration à M. Nicolas DEILLER
Mme Olga LIGAULT, procuration à M. Xavier MARQUIS

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND

Objet : Soutien aux salariés de Benteler Automotive à Migennes

MOT/2021/102**Conseil communautaire du
22 novembre 2021****Objet : Soutien aux salariés de Benteler Automotive à Migennes**

Nous, élu(e)s du conseil municipal de la ville de Joigny, exprimons notre totale solidarité aux salarié(e)s de l'entreprise BENTELER AUTOMOTIVE à Migennes, pour la sauvegarde des 400 emplois menacés de suppression.

Cette fermeture annoncée est une catastrophe humaine pour chacune, chacun des salariés et nous ne pouvons rester sans réagir. C'est également une catastrophe pour le territoire, celui du Migennois en particulier et du Centre-Yonne plus globalement, impacté par ce séisme social et économique.

Nous ne pouvons nous résoudre à voir disparaître 400 emplois, alors même que la direction de BENTELER AUTOMOTIVE n'est pas allée au terme de l'étude des offres de reprises, notamment celle du Groupe Mutarès.

L'État, comme la région Bourgogne – Franche Comté, n'ont pas été destinataires du contenu de cette offre de reprise, ce qui ne leur a pas permis d'étudier comment les dispositifs publics pouvaient, le cas échéant, bonifier l'offre de reprise, notamment sur le plan des investissements et du maintien des emplois, en mobilisant le dispositif « Territoire d'Industrie ».

Le 22 octobre dernier, l'agence économique régionale avait proposé à Benteler de relancer une offre de prospection auprès d'un fichier qualifié de 70 entreprises européennes, offre refusée par Benteler qui préférerait approfondir la proposition de Mutarès.

Avec les salariés en lutte pour la sauvegarde de leurs emplois, avec les habitants de Migennes et du Centre-Yonne :

- nous exigeons de la direction BENTELER AUTOMOTIVE qu'elle reprenne ses discussions avec Mutarès, en lien avec l'Etat et le Conseil Régional de Bourgogne – Franche Comté, afin de sauver le site, son savoir-faire et ses emplois.
- nous demandons également à l'Etat de rendre public le montant des sommes liées à la baisse du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi reçues par le Groupe Benteler, qui avait pour unique enjeu de permettre aux entreprises d'investir afin de se rendre moins vulnérables à la concurrence internationale. Nous nous interrogeons sur l'utilisation de ces sommes, sur le site de Migennes.
- s'il s'avérait que la fermeture du site de Migennes ait pour finalité d'apporter les commandes à un site Benteler situé hors de nos frontières nationales, nous demandons à l'Etat d'intervenir, pour que le sujet de la relocalisation industrielle, qui mobilise des sommes d'argent faramineuses, ne soit pas qu'un vœu de papier, mais une réalité pour notre territoire.

Enfin, nous adressons notre soutien fraternel aux salariés de BENTELER AUTOMOTIVE, dans leur lutte pour la sauvegarde de l'emploi.

Motion adoptée à l'unanimité.



Pour copie conforme,
Le Président

Nicolas SORET